



MAISON D'ARRÊT — DE **DIJON**



UN SYNDICAT
INDÉPENDANT



À VOS
CÔTÉS



POUR VOUS
DÉFENDRE

SÉCURITÉ OU INSÉCURITÉ : IL FAUT CHOISIR !

Aujourd'hui, dans le cadre d'un projet DGAP « Égalité femmes-hommes », une activité sportive était organisée à la maison d'arrêt de Dijon.

10 détenues, 1 moniteur de sport, 1 intervenante extérieure, 1 attachée culturelle.

Mais surtout...

AUCUN agent posté au mirador.

Pourquoi ?

Parce qu'une nouvelle fois, le manque d'effectifs et l'épuisement des personnels ne permettent plus d'assurer une couverture sécuritaire minimale.

Et malgré cela...L'activité est maintenue.

À quel moment l'affichage institutionnel passe-t-il avant la sécurité des personnels et de l'établissement ?

Le SPS-CEA exige que toute activité soit suspendue lorsque les conditions minimales de sécurité ne sont plus réunies.



Et puisqu'il semble que le vocabulaire sportif soit à la mode...

Coach,

Il serait peut-être temps de laisser souffler vos joueurs... et surtout de revoir la stratégie.

Car nous, sur le terrain, constatons chaque jour une réalité simple :

ÇA NE FONCTIONNE PLUS !

Le 12/05/2026, le bureau local SPS-CEA.